



Lettre d'informations destinée aux parents

Conditions générales de participation et autorisation parentale pour l'enfant.

Ce document doit être rempli, daté et signé par **les représentants légaux** de chaque mineur participant.

Partie I : Fiche d'inscription et d'urgence du mineur

Informations	Détails à fournir par les parents
Nom et prénom de l'enfant	
Âge (de 7 ans minimum à 9 ans maximum)	
Nom et prénom du parent / représentant légal (1)	
Téléphone du parent (1)	
Nom et prénom du parent / représentant légal (2)	
Téléphone du parent (2)	
Personne à contacter en cas d'urgence (si parents injoignables) Nom, prénom, téléphone de la personne autorisée	
Autres	

Partie II : Conditions de participation à l'atelier KREANIMUS

1. Modalités de l'atelier

- **Activité** : Atelier créatif de 1h30.
- **Lieu** : 320 rue des Sorbiers 74300 Thyez
- **Horaires** : L'atelier se déroule sans la présence des parents. L'enfant est pris en charge par l'animatrice uniquement pendant la durée de l'atelier, soit de 14h (heure de début) jusqu'à 15h30 (heure de fin). Les parents s'engagent à récupérer l'enfant à l'heure de fin de l'atelier.

2. Consignes de sécurité et responsabilité

- **Sécurité** : Le mineur s'engage à respecter scrupuleusement les consignes de sécurité données par l'animatrice (manipulation des outils, usage des matériaux, propreté et respect des lieux, évacuation des lieux).
- **Responsabilité de l'animatrice** : L'animatrice est tenue à une obligation de moyens pour assurer la sécurité du mineur pendant la durée de l'atelier. Sa responsabilité civile professionnelle couvre les dommages qu'elle pourrait causer à autrui dans le cadre de son activité.
- **Objets personnels** : L'animatrice de KREANIMUS décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation des objets personnels des participants dans ses locaux.

3. Fin de l'atelier

- **Départ** : Le mineur doit être récupéré à 15h30 par un représentant légal ou une personne nommément désignée par écrit préalablement (carte d'identité OBLIGATOIRE à présenter à l'animatrice).

4. Droit à l'image

Je soussignée, Angeline Carlier, animatrice de KREANIMUS, m'engage à ne pas prendre de photographies lors des ateliers afin de respecter les droits des mineurs accueillis.

Partie III : Autorisation parentale et engagement

Je soussigné(e), en qualité de représentant légal de l'enfant :

.....,

1. Déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions générales de participation détaillées dans ce document.
2. Autorise mon enfant à participer à l'atelier créatif de KREANIMUS conformément aux conditions de l'activité.
3. Autorise l'animatrice à prendre toute mesure jugée nécessaire, y compris faire appel aux services médicaux/d'urgence, en cas d'accident ou de problème de santé si les représentants légaux sont injoignables.
4. Certifie que mon enfant est couvert par une assurance responsabilité civile personnelle.

Fait à :

Le :

Signature du représentant légal précédée de la mention « Lu et approuvé »